Le 7 janvier 2022

Objet : Préparation de la rentrée d'hiver 2022

Aux membres du personnel enseignant,

Nous espérons que vous avez pu profiter du temps des fêtes pour vous ressourcer et revenir ravivés.

Comme vous avez pu le lire dans le précédent courriel adressé aux membres du personnel, les indications que nous avons du MES à ce moment-ci sont à l'effet que la session d'hiver se déroulera en présentiel à compter du 17 janvier.

Voici donc quelques renseignements qui vous guideront dans votre préparation à cette rentrée d'hiver 2022.

Expérimentation de cours en ligne
Au cours des deux premières semaines de la session à l'enseignement régulier, soit du 17 au 28 janvier, vous devrez présenter à vos étudiantes et à vos étudiants le plan de repli qui devait être prévu au plan de cours en cas de détérioration de la situation sanitaire.

Nous vous invitons également à prévoir, toujours au cours des deux premières semaines de la session, l'expérimentation de cours en ligne. Cet essai permettra que tous et toutes se familiarisent avec le fonctionnement des équipements et de l'outil classe à distance dans LÉA que nous vous demandons de prioriser.

Cela sera utile si vous deviez tenir des cours à distance dans le cas où vous deviez vous isoler en raison d'un contact avec une personne à risque ou si vous éprouviez des symptômes s'apparentant à ceux de la COVID. Le Service de soutien à l'enseignement et à la recherche déposera d'ailleurs sur son site des documents et des vidéos qui vous permettront de bien exploiter cette plateforme. Il sera possible d'avoir accès à ces ressources par le truchement de cette adresse : https://cegepdesherbrooke.sharepoint.com/sites/EspaceWiki/SitePages/OMNIVOX-%E2%80%93-LEA.aspx

De plus, si vous avez besoin d'une aide technopédagogique, vous pouvez aussi contacter un conseiller ou une conseillère technopédagogique via cette adresse courriel : mailto:TIC.SSER@cegepsherbrooke.qc.ca

Si vos étudiantes et vos étudiants n'ont pas d'ordinateurs ou de connexion Internet assez robuste pour suivre des cours à distance, ils pourront utiliser les postes de travail du Centre des médias.

Mesures sanitaires devant s'appliquer
Comme à la session d'automne, le masque de procédure devra être porté en tout temps en classe et lors des déplacements. Ces équipements seront fournis tant aux membres du personnel qu'aux étudiants et aux étudiantes, selon les modalités déjà en place.

Puisqu'il est prévu que la rentrée se déroule à 100 % en présence, la distanciation physique n'est pas requise entre les étudiants et les étudiantes dans les classes ou dans les laboratoires, lorsque le masque de procédure est porté par tous et toutes. Le service de l'équipement refait présentement le tour des classes afin de s'assurer que les zones réservées au personnel enseignant à l'avant de la classe respectent bien la distance de 2,5 mètres avec la première rangée d'étudiants et d'étudiantes. Dans ce contexte, les enseignantes et les enseignants peuvent retirer leur masque lorsqu'ils enseignent à l'avant de la classe. Dans les laboratoires ou lors de certaines activités pédagogiques où la distanciation ne peut être respectée en tout temps, vous devez garder le masque.

Les consignes concernant l'isolement, l'exclusion des personnes symptomatiques, le port adéquat du masque de procédure en continu, le lavage des mains et la désinfection des tables ou objets partagés seront rappelées aux étudiants et aux étudiantes avant et pendant la session.

Tout comme cela a été demandé à l'ensemble du personnel, il est attendu que vous ne preniez pas vos repas dans les espaces communs ou de repos, lorsque cela est possible, afin d'éviter les éclosions entre collègues. Si vous devez partager votre espace de repas avec d'autres personnes, la distanciation de 2 mètres doit être respectée en tout temps.

S'adapter avec ouverture et souplesse

Cette nouvelle session apportera son lot de défis pour notre communauté collégiale et nécessitera de faire preuve de souplesse, d'indulgence et d'accommodement. En effet, vous aurez peut-être à conjuguer avec des étudiants et des étudiantes absents en raison de la COVID. Vous pourriez vous-mêmes être dans l'obligation de vous isoler, auquel cas vous pourriez devoir tenir vos cours temporairement à distance. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à en parler à la direction de l'enseignement et des programmes (DEP) de votre secteur.

Si toutefois vous ne pouviez réaliser votre prestation d'enseignement en présence en raison de la COVID, vous devez en aviser Jean-François Nadon à l'adresse courriel jean-francois.nadon@cegepsherbrooke.qc.ca.

Des ressources disponibles

N'hésitez pas à rappeler à vos étudiantes et à vos étudiants l'existence des ressources mises à leur disposition comme le Guichet d'information et d'assistance (pavillon 2, niveau 2) et le Service d'aide psychosociale. Les différentes ressources disponibles sont regroupées dans la section Web Aide aux étudiants de notre site.

De plus, si du soutien vous est nécessaire afin d'aider vos étudiants dont la session aura été affectée par les mesures d'isolement ou la maladie, il vous sera possible de vous adresser à votre DEP. Enfin, au besoin, des appareils seront disponibles au Centre des médias de même qu'à la matériathèque du pavillon 4 pour tenir vos cours en mode comodal pour celles et ceux qui le souhaitent, lorsque la situation s'y prête.

Reprise de l'Épreuve uniforme de français (EUF)

À noter que la reprise de l'Épreuve uniforme de français (EUF) qui devait se tenir le 10 janvier 2002 a été reportée à une date ultérieure. Nous vous tiendrons au courant dès qu'une nouvelle date sera fixée pour la reprise de cette évaluation.

Prenez note que des directives pédagogiques actualisées vous seront transmises sous peu.

Nous vous souhaitons un bon début de session et du plaisir à retrouver vos étudiants et vos étudiantes en présence, malgré les circonstances. Bonne rentrée!

Les membres de la direction du Cégep :

Marie-France Bélanger,
Éric Gagné,
Michèle Comtois,
Manon Desaulniers,
Marie-Claude Dupoy,
Danielle Ferland,
Martin Lambert et
Michel Savoie